



Dossier

Grand Paris express : la ligne 15 Sud sur de bons rails

P. 8

Grand angle

Fonds jeunes : déposez votre candidature !

P. 14

Logement

Le bel avenir de l'ancienne gendarmerie

P. 19

4 Instants choisis

8 Dossier

Grand Paris express : la ligne 15 Sud sur de bons rails

14 Grand angle

Jeunesse – Fonds jeunes : déposez votre candidature !

16 Actus

- 16 Temps fort – Le droit des femmes : un combat quotidien
- 17 Initiative – Quand les femmes expertisent l'espace public
- 18 Aménagement – Un parvis végétalisé pour l'école du Coteau
- 19 Logement – Le bel avenir de l'ancienne gendarmerie
- 21 Budget participatif – La tyrolienne du jardin Simonnin est installée
- 22 Échanges internationaux – Willkommen à Cachan !
- 23 Vie associative – Quand randonnée rime avec convivialité
- 24 Exposition – L'art organique de Laura Sánchez Filomeno
- 25 Découverte – L'Andromaque de Lena Paugam

26 Rencontre

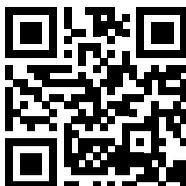
Ferdinand Bretelle, un grand combattant à coup(s) sûr(s)

29 Tribunes

33 Vie pratique

L'actualité de la ville et vos démarches en ligne sur www.ville-cachan.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG Cachan. Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédactrice en chef : Anne Bléger - Rédaction : Anne Bléger, Stéphanie Coye, Alain Jégou, Anne Locqueneaux - Photo de couverture : © AR.thème Associés / Gérard Rollando / Société des grands projets - Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel : communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page : Pellicam - Impression : Périgraphic - Tirage : 16 500 exemplaires. Régie publicitaire : MICRO5, 10 rue du Commandant-Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous en informer : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - Février 2024 N° 344

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINT·ES À LA MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe

Sandrine Churaqui

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint

Julien Jabouin

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe

Caroline Carlier

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint

Mohammadou Galoko

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe

Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine
Déléguée aux quartiers
Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint

Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjoint

Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

9^e adjointe

Céline Di Mercurio

Habitat et logement

10^e adjoint

Jacques Foulon

Développement économique

11^e adjointe

Katia Touchet

Petite enfance
Déléguée au quartier
La Plaine-La Prairie-Courbet

12^e adjoint

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

13^e adjointe

Maëlle Bouglet

Santé et qualité de vie
Déléguée aux quartiers
Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

14^e adjointe

Christine Rescoussié

Vie associative, relations internationales et jumelage

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtch Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Lionel Jeanjean

Bénévolat

Pour rencontrer vos élu·es : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



Chères Cachanaises, Chers Cachanais,

L'arrivée du Grand Paris express se concrétise chaque jour un peu plus. Ce futur métro du XXI^e siècle reliera les principaux lieux de vie et d'activité en banlieue, sans passer par Paris. Ainsi, après des années de projets, de travaux et surtout d'engagement de nombreuses femmes et d'hommes, les nouvelles lignes desserviront à terme 68 gares en Île-de-France.

À Cachan, nous attendons avec impatience l'extension de la ligne 14 puis l'arrivée de la ligne 15 Sud. Cette nouvelle offre de transport permettra aux habitants de gagner un temps précieux tout en bénéficiant d'un meilleur confort durant leurs trajets. En 2024, le prolongement de la ligne 14 au Sud reliera l'actuel terminus Olympiades à l'aéroport d'Orly. Dans les années à venir, l'ouverture de la ligne 15 Sud reliera, en 11 minutes seulement, notre gare à la gare Pont de Sèvres, ou encore 14 minutes pour rejoindre Créteil. L'ensemble de la ligne 15 s'achèvera à horizon 2030 en desservant les 36 stations. En parallèle, les travaux de la gare Arcueil-Cachan se poursuivent avec une livraison estimée à fin 2025. Par la suite, la Ville et ses partenaires continueront les travaux pour l'aménagement du quartier avec de nouveaux commerces, activités ainsi que des logements et de nouveaux espaces publics.

Définir des projets pour l'intérêt général et pour les générations à venir nécessite toujours un temps d'échange et de dialogue en amont. À l'échelle de Cachan, pour que la commune reste une ville solidaire, tolérante, ouverte et innovante, avec la municipalité, nous viendrons à votre rencontre, dans tous les quartiers, pour poursuivre nos échanges comme nous l'avons fait dans le cadre de "Parlons ensemble de Cachan", #TaParoleCompte, et des projets d'aménagement comme le nouveau campus de Cachan. Pour poursuivre cette dynamique et les réalisations qui s'en suivent, c'est avec plaisir que je vous donne prochainement rendez-vous dans tous les quartiers pour échanger ensemble.

Bien fidèlement,

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan



© Henri Perrot



© Henri Perrot

Retrouvez le film des voeux sur la page Facebook  et le compte Instagram  de la Ville et sur le site ville-cachan.fr



LES VŒUX DE NOUVELLE ANNÉE AUX HABITANT-ES

Le 20 janvier à l'hôtel de ville, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, et les élu-es, ont présenté leurs meilleurs vœux aux habitant-es pour cette année 2024 placée sous le signe des Jeux olympiques. L'occasion pour la Ville de réaffirmer son attachement à la paix, aux valeurs de fraternité et de diversité.



© Henri Perrot



© Michel Aumercier

**UNE ANNÉE ENCHANTERESSE
POUR LES SENIORS**

Hélène de Comarmond, maire de Cachan, a adressé ses meilleurs vœux aux seniors, réunis pour l'occasion autour d'un repas gastronomique et convivial réalisé par les agents de la Ville, qui s'est déroulé le 21 janvier au gymnase Victor Hugo. Musique et acrobaties ont rythmé ce moment festif qui s'est clôturé par une après-midi dansante.



© Michel Aumercier



© Michel Aumercier

PRÉPARATION DU CARNAVAL

Les enfants et les animateurs-trices des accueils de loisirs s'activent en coulisses pour les préparatifs du carnaval de Cachan, le samedi 23 mars prochain, qui sera placé sous le signe des Jeux olympiques fantastiques !



© Yaniss Hammed



© Henri Perrot

FESTIVAL SONS D'HIVER

Le percussionniste américain Kahil El'Zabar et sa formation Ethnic Heritage ont fait vibrer la scène du théâtre Jacques Carat le 20 janvier à l'occasion du festival Sons d'hiver. Au programme, des compositions combinant Great Black Music, RnB, soul, gospel, house ou encore jazz spirituel, le tout mêlant modernité et chants profanes ou sacrés de l'Afrique ancestrale.

INAUGURATION DES LOCAUX DE L'ASSOCIATION ENTRAIDE UNION

Le 25 janvier, l'association Entraide Union a inauguré ses nouveaux locaux au 4 avenue Carnot en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan ; Alain Girard, président de l'association (à gauche) ; Metin Yavuz, conseiller départemental du Val-de-Marne délégué à l'Habitat, au logement et à la politique de la ville (à droite). Créée en 1954, Entraide Union intervient dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Elle compte 1 400 salarié-es dont 35 au siège à Cachan. Ses établissements accueillent des personnes de tous les âges, en grande difficulté ou en situation de handicap ainsi que des enfants au titre de la protection de l'enfance.



© Henri Perrot

FESTIVAL CINÉ JUNIOR

Le 28 janvier, au cinéma La Pléiade, la 34^e édition du festival international Ciné junior, dédié au jeune public, a émerveillé les cinéphiles en herbe avec des courts et longs métrages ainsi que des ateliers sur le thème du voyage.



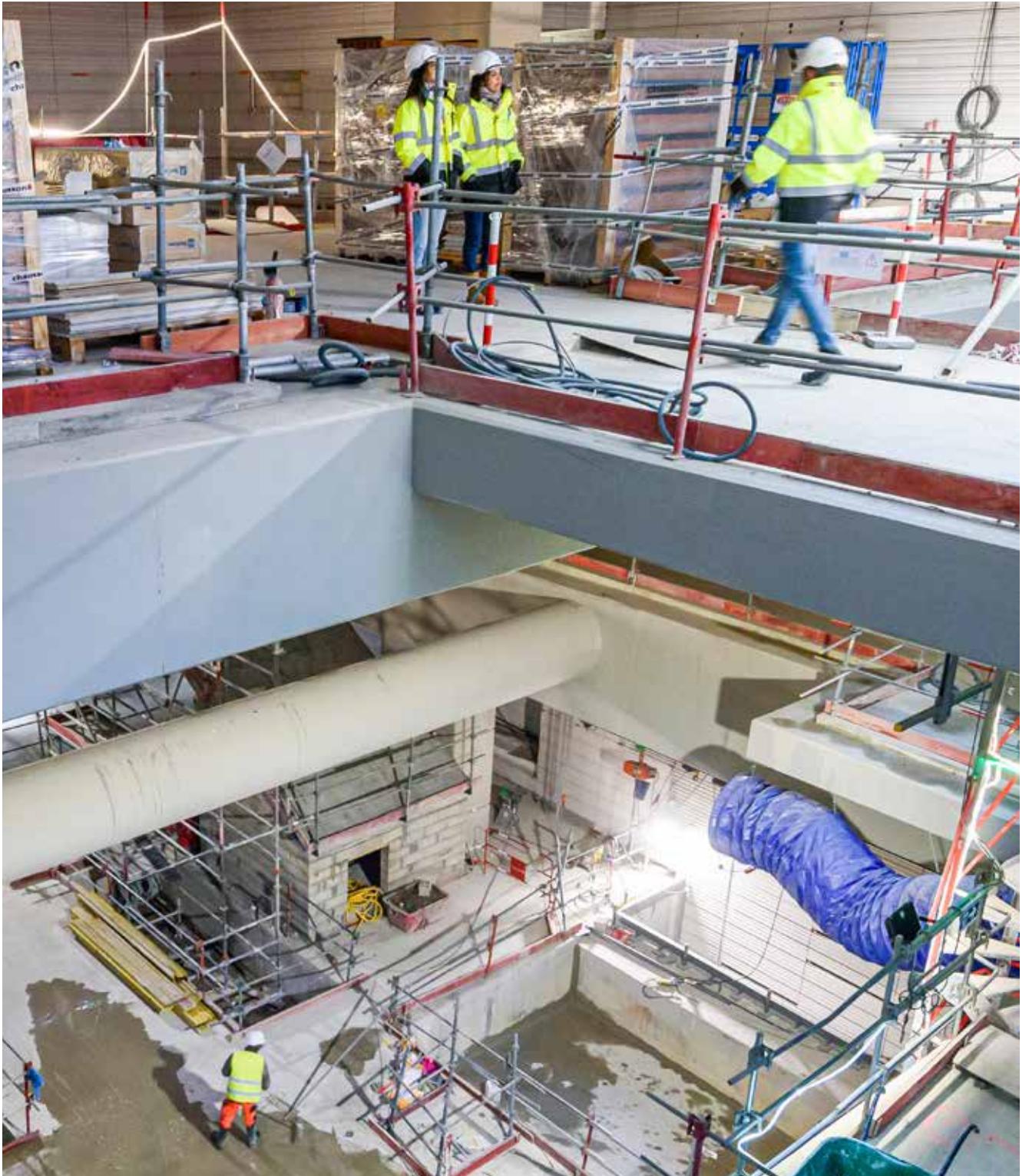
LA MACHINE DE TURING

Le 12 janvier, le théâtre Jacques Carat a accueilli le spectacle *La Machine de Turing*, récompensé par quatre Molières. L'occasion de redécouvrir l'histoire atypique d'Alan Turing, inventeur de l'ordinateur et pionnier de l'intelligence artificielle.

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION *PASSAGE*

Lors du vernissage de l'exposition *Passage*, le jeudi 18 janvier à la galerie du théâtre Jacques Carat, les élèves de l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP), située à Cachan, ont pu présenter leurs créations artistiques. Une belle manière de promouvoir les initiatives étudiantes dans la programmation culturelle de la Ville.





© Art.thème Associés / Gérard Rolland / Société des grands projets

Au cœur du Grand Paris express

Le Grand Paris express est le nouveau métro qui reliera les principaux lieux de vie et d'activité en banlieue sans passer par Paris. La Ville, qui s'est engagée très tôt aux côtés de la Société des grands projets, accueillera l'une des premières gares de la ligne 15 Sud. Démarré en 2017, le chantier avance à grands pas avec une livraison prévue fin 2025.



GRAND PARIS EXPRESS

Une arrivée très attendue à Cachan

Débutés en 2017, les travaux du Grand Paris express entrent désormais dans leur phase finale. Dans moins de deux ans, l'ouverture de la gare et de la ligne 15 Sud viendront transformer le quartier et la vie quotidienne des Cachanais-es.

« La ligne 15 Sud va améliorer les temps de transport, faciliter la vie des Cachanais et renforcer l'attractivité économique de la ville. »

Hélène de Comarmond, maire de Cachan et vice-présidente du comité stratégique de la Société des grands projets (anciennement Société du Grand Paris).

Si vous êtes passé-e récemment devant la gare, sans doute avez-vous vu que, depuis la fin de l'année 2023, le bâtiment se pare progressivement de sa façade en terre cuite ainsi que de vitres et verrières. À l'intérieur aussi, les travaux se poursuivent. Depuis la fin du gros œuvre en 2022, des dizaines de corps de métiers se succèdent à un rythme soutenu pour poser les rails, les façades, les sols et les faux plafonds, installer les différents réseaux (eau, électricité, ventilation, etc.), les 28 escaliers mécaniques et les ascenseurs, cloisonner les espaces ou encore aménager et sécuriser la gare. « *Le chantier avance bien et nous sommes dans les temps*, se félicite Clément Baudouin, chef de projet de la gare pour la Société des grands projets (anciennement Société du Grand Paris). *L'ensemble des travaux d'aménagement et d'équipement devrait se terminer début 2025.* » Il restera encore à achever ceux dans les tunnels, puis viendra le temps des essais et celui de la marche à blanc

effectuée en conditions réelles. La gare devrait être livrée à la fin de l'année 2025, en même temps que les deux ouvrages de service situés dans le square du Général-de-Gaulle et le jardin panoramique. Ces deux ouvrages permettent l'accès au tunnel pour les secours et la maintenance. Seules leurs grilles de ventilation et trappes d'accès seront visibles en surface. La fontaine nymphe Bièvre fonctionnera alors de nouveau en même temps que la ligne 15 Sud.

Des bénéfices multiples

« *La ligne 15 Sud va révolutionner les temps de transport, faciliter la vie des Cachanais et renforcer l'attractivité économique de la ville* », souligne Hélène de Comarmond, maire de Cachan et vice-présidente du comité stratégique de la Société des grands projets. Les Cachanais-es disposeront alors, en plus du RER et du réseau de bus existant, d'un tout nouveau moyen de transport en commun pour leurs déplacements

PLAN DE LA LIGNE 15 SUD



M 15 Sud

M 9	Le Val de Bièvre	Pont de Sèvres <i>Le Val de Bièvre</i>
REP C	Issy	Issy
REP N	Clamart	Clamart
M 13	Châtillon - Montrouge	Châtillon - Montrouge
M 4	Bagneux - Lucie Aubrac	Bagneux - Lucie Aubrac
REP B	Arcueil - Cachan	Arcueil - Cachan
M 14	Villejuif - Gustave Roussy	Villejuif - Gustave Roussy
M 7	Villejuif - Louis Aragon	Villejuif - Louis Aragon
REP C	Mairie de Vitry-sur-Seine	Mairie de Vitry-sur-Seine
REP D	Les Ardoines	Les Ardoines
REP D	Le Vert de Maisons	Le Vert de Maisons
M 8	Créteil - L'Échat <i>Créteil - L'Échat</i>	Créteil - L'Échat
REP A	Saint-Maur - Créteil	Saint-Maur - Créteil
	Champigny Centre	Champigny Centre
REP E	Villiers - Champigny - Bry	Villiers - Champigny - Bry
M 16	Noisy - Champs	Noisy - Champs

La ligne 15 Sud, c'est :

- **33** km, **16** gares et **22** communes desservies
- **2 minutes** d'intervalle entre deux trains en heure de pointe
- **55 à 65** km/h de vitesse moyenne
- **1 000** voyageurs par train
- **300 000** déplacements quotidiens estimés
- **95 000** voyageurs fréquentant la gare d'Arcueil-Cachan
- **11** minutes pour aller de Cachan à Pont-de-Sèvres, **31** minutes à l'hôpital Henri Mondor de Créteil

d'ouest en est, de Boulogne-Billancourt à Champs-sur-Marne, en passant par Villejuif, Vitry-sur-Seine ou Créteil. Le tout sur une ligne rapide, fréquente, souterraine et automatisée garantissant sa régularité, avec des rames modernes, confortables et dotées du Wifi. En un seul changement, cette ligne les connectera par ailleurs à beaucoup d'autres (voir plan en page 10) et, d'ici 2030, aux lignes 15 Est et Ouest.

Des aménagements progressifs

« Avec la Société des grands projets, nous avons aussi pensé la gare en termes de desserte intermodale, ajoute David Petiot, adjoint à la maire en charge de l'Énergie et des mobilités. De nouvelles lignes de bus vont desservir la gare et nous allons retravailler, avec le Département, les pistes et bandes cyclables pour faciliter son accès. » Il sera ainsi possible d'aller du centre-ville à la gare par une voie verte en traversant seulement une ou deux rues. De nombreuses places de stationnement et abris sécurisés pour les vélos, ainsi qu'une station Vélib' Métropole seront également installés. Par ailleurs, un second accès piétonnier situé à l'ouest des voies de RER et menant à la gare a été obtenu par la Ville. « Ces nouvelles mobilités offriront des alternatives à la voiture et permettront également de réduire la pollution et de se déplacer à moindres frais », se réjouit l'élu.

De nouveaux lieux de vie

Pour autant, « nous ne voulons pas que la gare soit juste un lieu de passage. C'est pourquoi, nous avons eu des discussions importantes pour qu'elle s'intègre au quartier »,

souligne Hélène de Comarmond, maire de Cachan. L'architecte Jean-Pierre Vaysse a ainsi opté pour une façade en terre cuite, un matériau très présent dans l'environnement, et de larges baies vitrées afin de faire entrer la lumière et d'ouvrir le bâtiment sur le quartier. Intégrant des œuvres d'art (lire page suivante) et des commerces, la gare constituera aussi un lieu de vie. Sa construction s'est ainsi accompagnée d'une vaste réflexion associant la population sur

la transformation de ses abords en un véritable écoquartier avec, là aussi, de nouveaux commerces et services, des « espaces publics végétalisés et repensés pour s'arrêter et prendre son temps, ou un tiers-lieu pour se rencontrer », explique Hélène de Comarmond. Plus qu'un simple moyen de transport, la ligne 15 Sud est ainsi devenue, pour la Ville, un projet au service d'un développement urbain, durable et accessible, conformément à ses attentes et à celles des Cachanais-es. ■

POUR TOUT SAVOIR SUR LE PROJET

- La Société des grands projets propose des observations commentées du chantier chaque mercredi à 10h30 ou 14h (à partir de 16 ans).

> Gratuit sur inscription sur <https://www.grandparisexpress.fr/observations-chantiers>

- À Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), La Fabrique du métro plonge le visiteur dans les coulisses du projet de Grand Paris express et présente les nouveaux matériaux et équipements.

> La Fabrique du métro, 50 rue Ardoin à Saint-Ouen (Métro 13 et 14, RER C). Gratuit sur inscription www.grandparisexpress.fr/fabrique-du-metro/



- À la Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris), l'exposition *Métro ! Le Grand Paris en mouvement* revient sur la longue histoire et l'actualité de ce mode de transport, l'abordant sous l'angle des techniques, de l'urbanisme ou de l'univers fictionnel qu'il a suscité.

> Cité de l'architecture et du patrimoine, 1 place du Trocadéro et du 11-Novembre à Paris, www.citedelarchitecture.fr/
À voir jusqu'au 8 juin 2024.



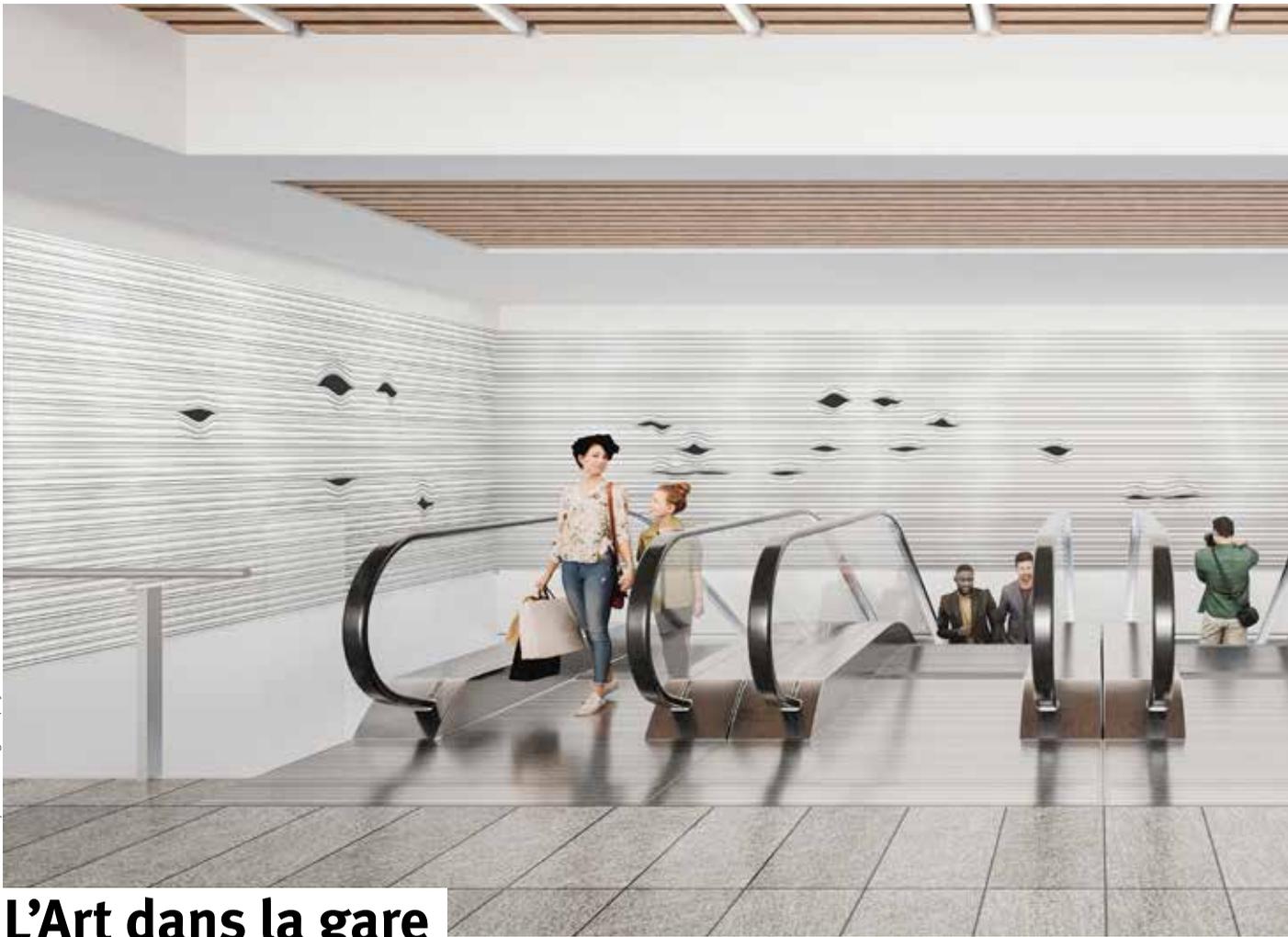
2020 L'arrivée du tunnelier Amandine à Cachan.



2020 Hélène de Comarmond présente le projet du Grand Paris express aux habitants-es.



2023 La gare Arcueil-Cachan pendant les travaux.



L'Art dans la gare

Conçue comme un lieu de vie, la gare Arcueil-Cachan intègrera deux œuvres artistiques : l'une du sculpteur Vincent Mauger, l'autre du graphiste Felix Pfäffli.

La Société des grands projets a imaginé le futur réseau de transport comme une immense collection d'art contemporain, associant des artistes à la conception de chaque gare. À Cachan,

c'est sur les murs que se dévoileront les œuvres. Au niveau -1 de la gare, le sculpteur Vincent Mauger a choisi de remodeler et déformer le parement de briques en terre cuite choisies

par l'architecte Jean-Pierre Vaysse pour « donner l'impression que ces lignes horizontales s'ouvrent et se referment, à l'image des voies ferrées se séparant ou se rassemblant au gré des aiguillages ».

DES CACHANAIS-ES SUR LES CHANTIERS

Par leur ampleur, les chantiers de la ligne 15 Sud et du prolongement de la ligne 14 constituent une opportunité économique et ce, d'autant que la Société des grands projets a inclus deux clauses dans ses marchés publics : réserver 10 % des heures travaillées à des publics éloignés de l'emploi et 20 % aux petites et moyennes entreprises. Pour qu'elles bénéficient aux habitant-es et entreprises du territoire, les acteurs institutionnels se sont mobilisés, et notamment le territoire Grand-Orly Seine Bièvre, qui dispose de la compétence économique, ainsi que les missions locales. Une quinzaine d'entreprises de Cachan et d'Arcueil ont ainsi conclu des contrats de sous-traitance ou de fournitures et, pour la seule ligne 15 Sud, 25 Cachanais-es ont bénéficié de contrats d'insertion. Aujourd'hui, 16 au moins* sont toujours en emploi : trois toujours dans le parcours d'insertion, quatre en CDI, trois en alternance et six en intérim.

* la situation de sept personnes est inconnue.



La Société des grands projets a associé l'artiste Vincent Mauger et l'architecte Jean-Pierre Vaysse à la conception de la gare d'Arcueil-Cachan.

Pour l'artiste, « l'idée est de créer, dans l'esprit des passants, des passages virtuels qui se prolongent derrière les murs de la station pour donner un instant d'évasion. Des milliers de Cachanais vont emprunter quotidiennement cette ligne. J'espère qu'ils s'y sentiront bien ». Les usagers découvriront également, sur les quais, la fresque commandée par la Société

des grands projets pour « tisser du lien entre le métro et la ville ». L'artiste suisse Felix Pfäffli, qui a été retenu pour la gare de Cachan, a choisi de rendre hommage, sous une forme abstraite et librement interprétable, à la vie quotidienne vibrante et diverse qui se déroule sous les arches de l'aqueduc d'Arcueil-Cachan. ■

LES CHANTIERS COMME OUTIL PÉDAGOGIQUE

Mâts et bornes connectés, passages piétons inclusifs, QR codes : depuis un an et demi, et jusqu'en juin, par binômes, les élèves du bac professionnel Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique (Ciel) du lycée polyvalent de Cachan se creusent les méninges pour imaginer et concevoir des signalétiques connectées aux abords de la gare. Leur cursus implique en effet une réalisation, dite "chef-d'œuvre", et les cinq professeurs impliqués leur ont proposé de plancher sur un cas très concret : la future gare. « Les élèves ont besoin de créer et d'être dans l'action car il peut y avoir un écart entre la théorie et la réalité, explique Gwénola Fraboulet, professeure d'arts appliqués et design. C'est pourquoi, nous devons leur permettre de mettre en pratique leurs connaissances en nous rapprochant le plus possible du réel. » Du brainstorming pour trouver l'idée à la fabrication d'une maquette au 1/10^e, les élèves passent par toutes les étapes du processus de création, soutenu-es par leurs enseignant-e s mais aussi par la Société des grands projets. Ils ont ainsi pu visiter la Fabrique du métro à Saint-Ouen, rencontrer un designer de la SGP, travailler avec un ingénieur. Ils ont désormais jusqu'en juin pour finaliser leur projet.



© Lycée polyvalent de Cachan



Fresque Life under the Arches proposée par l'artiste Felix Pfäffli, qui sera visible sur le quai.

Les membres de la commission lors de l'audition d'un jeune candidat.



JEUNESSE

© Vaniss Hamad

Fonds jeunes : déposez votre candidature !

Quatre mois après son lancement, le fonds dédié aux projets des jeunes a déjà reçu une vingtaine de candidatures. Deux commissions se sont tenues et des lauréat-es ont été désigné-es. Un engagement fort de la Ville en faveur de la jeunesse cachanaise.

Engagement pris, engagement tenu ! La création du fonds dédié aux projets des jeunes est un engagement issu de la concertation jeunesse #TaParoleCompte. Il a été annoncé officiellement le 7 octobre dernier. Une dynamique lancée avec succès.

Un engagement #TaParoleCompte

D'un montant global de 100 000 euros sur trois ans, ce fonds a pour vocation de permettre à des jeunes de 12 à 30 ans qui habitent, travaillent ou étudient à Cachan, de concrétiser un projet dans l'un des cinq domaines prévus au règlement : loisirs, sport, vacances ; actions humanitaires et solidarité ; initiatives culturelles et artistiques ; cadre de vie et transition écologique ; entrepreneuriat. Outre le soutien financier, les jeunes qui voient leur projet retenu peuvent

bénéficier d'un accompagnement logistique et organisationnel. Pour solliciter cette aide, le jeune doit tout d'abord déposer un dossier de candidature, à titre individuel ou au nom d'un collectif dont il est membre. La recevabilité du dossier est alors vérifiée, c'est-à-dire l'adéquation du projet avec les critères du règlement. S'il est recevable, le jeune est invité à présenter son projet devant les membres de la commission du fonds dédié. Ceux-ci statuent, en fonction du besoin exprimé, sur la nature de l'accompagnement proposé. « Plutôt que d'imposer un cadre contraint, nous avons proposé un dispositif souple qui permet d'assurer un suivi attentif du jeune tout en favorisant l'expression de ses aspirations et la valorisation de ses compétences », explique Mohammadou Galoko, maire adjoint à la Jeunesse, à l'emploi et à l'insertion professionnelle. « Notre démarche repose

“Nous souhaitons donner les moyens aux jeunes de concrétiser leur projet.”

Mohammadou Galoko, adjoint à la maire en charge de la Jeunesse, à l'emploi et à l'insertion professionnelle

avant tout sur une relation de confiance réciproque qui encourage la prise d'initiatives », rappelle l'élu. Près d'une vingtaine de dossiers ont ainsi déjà été déposés par de jeunes Cachanais-es et cinq projets d'ores et déjà sélectionnés. « Nous avons eu des échanges de grande qualité avec les candidats, souligne Stéphane Jean, membre de cette commission et directeur de La Fabrique, pépinière d'entreprises située à Cachan. Les jeunes sont particulièrement attentifs à nos remarques et attendent des conseils pour mener à bien leur projet. »

En chiffres

Le fonds dédié aux jeunes, c'est :

100 000 euros sur 3 ans

Une volonté d'aider et de transmettre

Si chaque projet témoigne d'aspirations différentes, la volonté de transmettre des passions ou des compétences à d'autres jeunes constitue souvent une source de motivation importante. C'est le cas de Malalasoa Randriamanoro, 22 ans, membre de l'association Asoka mania, passionnée de Rhythm and blues, jazz et soul music. Titulaire d'une licence d'anglais, actuellement à la recherche d'un emploi, elle souhaite organiser des conférences, des tables rondes ou encore des concerts pour promouvoir la musique acoustique et les jeunes artistes émergents à Cachan et ailleurs. Chakib Sadok, 27 ans, membre de l'association Jeunes artistes, est également l'un des porteurs de projet retenu par la commission. Ce professionnel du secteur de l'audiovisuel entend mettre ses compétences au service des jeunes Cachanais-es. « Je souhaite transmettre mes connaissances et sensibiliser les jeunes en leur apprenant à réaliser des vidéos autour de sujets importants comme le vivre-ensemble, les conduites à risque ou encore les addictions », indique-t-il. Ce fonds est pour lui « une excellente initiative car il apporte un soutien concret. Cela montre que la Ville et ses partenaires croient en nous ». Pour mener à bien son projet, il peut déjà compter sur l'équipe du centre socioculturel La Plaine qui mettra à sa disposition une salle, des créneaux horaires, une web TV. Chakib fourmille d'idées et souhaiterait organiser un festival de cinéma lors duquel les jeunes de Cachan pourraient présenter leurs réalisations. Pour les lauréat-es de la première session, l'aventure commence : recherche de financements complémentaires ou aides logistiques et matérielles auprès des partenaires. Un engagement de tous les instants durant lequel ils seront accompagnés par la Ville et ses partenaires afin qu'ils puissent aller au bout de leurs rêves ! ■

Zoom sur...

Déposer son dossier dans le cadre du fonds dédié



Le fonds dédié aux jeunes vise à soutenir financièrement et logistiquement des projets d'intérêt général portés par des jeunes Cachanais-es.

À qui s'adresse-t-il ?

Le fonds est ouvert aux jeunes de 12 à 30 ans qui peuvent candidater à titre individuel, collectif ou associatif. Ils doivent habiter, étudier ou travailler à Cachan. Le

projet peut se monter à Cachan ou à l'extérieur de la ville. Dans ce dernier cas, il doit répondre à un intérêt pour Cachan.

Quelles sont les thématiques ?

Chaque dossier doit correspondre à une ou plusieurs des thématiques suivantes : sport, vacances et loisirs ; actions humanitaires et solidarité ; initiatives culturelles et artistiques ; cadre de vie et transition écologique ; entrepreneuriat. Les projets à caractère politique et religieux sont exclus.

Quels sont les critères de sélection ?

Les projets déposés sont évalués sur la base des critères suivants : description complète et claire du projet (objectifs, période, lieu...), intérêt collectif et retombées pour la ville, motivation du candidat.

Commission et jury

Une commission se réunit trois fois par an au moins pour sélectionner les lauréat-es. Elle est composée d'élus-es de la Ville, de représentant-es des services et d'un ou plusieurs partenaires.

- Date de la prochaine commission : avril 2024

Le formulaire de candidature est à télécharger depuis ce QR code

+ Plus d'infos

 ville-cachan.fr

> rubrique Cachan pour tous

 jeunesse@ville-cachan.fr





TEMPS FORT

Le droit des femmes : un combat quotidien

Chaque année, la Journée du 8 mars est l'occasion de mettre en lumière les femmes et les inégalités qu'elles subissent. Une action complémentaire à celles menées tout au long de l'année par la Ville et ses partenaires.

Cette année encore, la culture se conjuguera au féminin en mars avec, notamment, un spectacle de la compagnie Comédie des ondes, Nobelles, sur les femmes scientifiques insuffisamment reconnues. L'objectif ? Donner de la visibilité aux femmes auprès du grand public, alors que leurs actions et leurs contributions, dans les sciences, les arts, les entreprises, sont trop souvent minimisées, voire occultées. La mobilisation menée à l'occasion du 8 mars vient ainsi compléter les actions de sensibilisation menées tout au long de l'année, notamment auprès des plus jeunes.

Des partenaires engagés

Le lycée de Cachan a, par exemple, bénéficié d'une exposition et d'une intervention de l'association En avant toutes. De même, les accueils de loisirs ont organisé un concours d'affiches et un jeu mémo, dont les créations seront d'ailleurs exposées à la fin de l'année scolaire. Enfin, Samaneh Atef

et Aïla Navidi, deux artistes iraniennes engagées pour les droits des femmes dans leur pays, seront mises à l'honneur à Cachan.

Un engagement continu

« Tout au long de l'année, nous animons un réseau de lutte contre les violences et accompagnons au quotidien des femmes jusqu'à la résolution de leurs difficultés », souligne Yseline Fourtic-Dutarde, conseillère déléguée aux Droits des femmes et à la lutte contre les discriminations. Ces derniers mois, une marche exploratoire a également été menée et une distribution de protections hygiéniques a été initiée pour lutter contre la précarité menstruelle. Cette dernière opération va d'ailleurs être renouvelée avec un budget doublé. « Tant qu'il y aura des inégalités, du sexisme, des violences envers les femmes parce qu'elles sont femmes ; tant qu'elles n'auront pas la maîtrise de leurs études, de leur carrière, de leurs rêves, il faudra continuer d'agir », conclut l'élue. ■

UN MOIS DE SENSIBILISATION

- **8 mars à 18h** : spectacle de théâtre forum de la compagnie du 18^e étage, au centre socioculturel Lamartine, square Lamartine.
- **9 mars à 15h** : conférence "Alice Milliat, pionnière du sport féminin", organisée par les Ateliers du Val-de-Bièvre, à la bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins.
- **14 mars à 20h** : spectacle participatif Nobelles de la compagnie Comédie des ondes sur l'invisibilisation des scientifiques, à la salle du marché, 4 rue des Saussaies.
- **26 mars au 18 juin** : exposition de l'artiste iranienne Samaneh Atef, engagée pour les droits des femmes et humains, au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon.
- **28 mars à 20h30** : spectacle 4211 km de l'autrice et metteuse en scène iranienne Aïla Navidi, sur le combat de sa famille contre la république islamique d'Iran, au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon.
- **24 avril à 19h** : apéro découverte avec les artistes Samaneh Atef et Aïla Navidi, au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon.



INITIATIVE

Quand les femmes expertisent l'espace public

Une seconde marche exploratoire a réuni en octobre dernier un groupe d'habitan-tes volontaires de La Plaine, après celle organisée à la Cité jardins en 2021. L'objectif : adapter la ville pour toutes et tous.

De la dalle du marché à l'avenue de la Division Leclerc, un groupe de femmes de La Plaine a arpenté le quartier à l'invitation de la Ville. Ce dispositif, appelé "marche exploratoire", vise à mieux appréhender le vécu et l'expertise des habitantes dans l'espace public, celui-ci étant trop souvent pensé par des hommes et parfois mal adapté aux femmes. « Nous, les femmes, sommes les premières concernées car nous utilisons beaucoup l'espace public pour emmener les enfants à l'école, au parc ou encore faire les courses », souligne Nirina Rakotovo, une des participantes. Restitué aux élu-es le 7 novembre dernier, leur diagnostic a fait apparaître des points généraux comme le manque de commerces, de couleurs ou de végétation, et d'autres plus précis tels que le besoin d'arceaux à vélo supplémentaires, la sécurisation des abords de l'école ou encore de bancs et de tables sur la dalle du marché pour pouvoir se

retrouver, échanger et partager. « Ce qui est passionnant et inspirant, souligne Yseline Fourtic-Dutarde, conseillère municipale aux Droits des femmes et à la lutte contre les discriminations, c'est la dimension participative des marches exploratoires qui permet de confronter les regards et les usages de femmes de tous âges. »

Des aménagements à l'étude

Cette marche exploratoire est la seconde organisée par la Ville. Une première avait eu lieu en 2021 à la Cité jardins, aboutissant à l'installation de nouveaux éclairages et de jeux pour enfant, la création d'un local pour les poussettes ou encore la pose d'une peinture anti-dérapante sur une pente glissante. Cette fois-ci encore, la Ville et les deux bailleurs sociaux invités à participer à la démarche réfléchissent aux améliorations possibles. Une première réunion a déjà eu lieu le 12 janvier pour étudier,

estimer et prioriser les aménagements et travaux à faire. « On sait que tout ne va pas se réaliser en une fois mais c'est une bonne base de travail et, projet après projet, nous avançons de façon concrète ! », se réjouit Nirina Rakotovo. ■



Cartographie réalisée avec un groupe de femmes dans le cadre de la seconde marche exploratoire.

ÉNERGIE**Aide coup de pouce**

© Anna Torsi

Vous êtes bénéficiaire du chèque énergie de l'État ou de l'aide énergie du Département ? Une aide de 30 euros peut alors vous être accordée par le centre communal d'action sociale (CCAS) pour payer votre facture énergétique et ce, quel que soit votre fournisseur. Vos droits potentiels à d'autres dispositifs de soutien financier (fonds de solidarité habitat, visite énergie, aide régionale ou encore aide facultative du CCAS) seront également étudiés lors de votre rendez-vous.

+ Plus d'infos

> Centre communal d'action sociale, Maison des services publics (3^e étage), 3 rue Camille-Desmoulin. Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 ; jeudi de 13h30 à 19h ; samedi de 8h45 à 12h30. Tél. : 01 49 69 15 70 ou action.sociale@ville-cachan.fr

SOLIDARITÉS**Bourse aux vêtements**

© Olivier de Banès

La traditionnelle bourse aux vêtements organisée par l'association Cachan bénévolat aura lieu du **7 au 12 mars** à la grange Gallieni située au 2 rue Gallieni, face à la mairie de Cachan. Les dépôts de vêtements s'effectueront le jeudi 7 mars de 9h30 à 18h45. La vente se déroulera dans ce même lieu les vendredi 8 de 10h à 20h, samedi 9 et dimanche 10 mars de 10h à 18h. Les invendus seront restitués le mardi 12 mars de 15h à 18h.

+ Plus d'infos

cachansolidaire-csae@orange.fr

Parvis de l'école du Coteau réaménagé.



© Dominique Lévy

AMÉNAGEMENT**Un parvis végétalisé pour l'école du Coteau**

Après la transformation des cours du groupe scolaire le Coteau en cours Oasis, le parvis de cet établissement, situé rue Gaston-Audat, vient de se transformer en un bel espace végétalisé et poursuit son réaménagement pour être complètement sécurisé.

À la rentrée scolaire de janvier, les parents d'élèves, les enseignant-es et les riverains ont découvert le nouveau parvis du groupe scolaire Le Coteau. Avec ses deux auvents en bois de 30 m² chacun, situés aux entrées des écoles maternelle et élémentaire, cet espace de 400 m² ouvre sur une belle zone de jeux végétalisée.

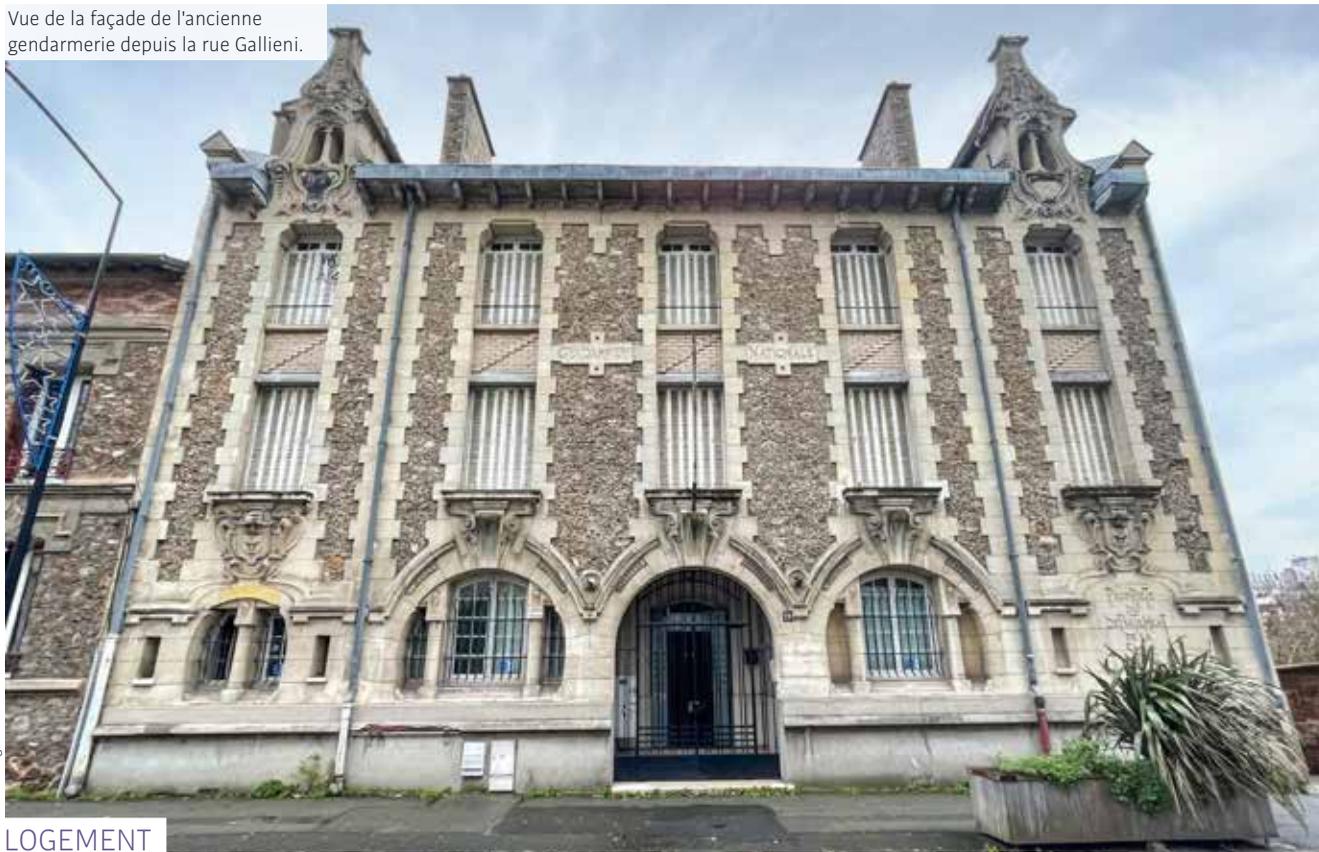
Favoriser le retour de la nature

Dans le cadre de ce projet, plusieurs jardins ont été aménagés, comme le jardin creux pour recueillir les eaux de pluie ou les jardins potagers pour les enfants et les enseignant-es. Dans les cours d'école, composées de jeux et de cheminements, des végétaux ont été plantés au pied des arbres pour créer des îlots de fraîcheur. Pas moins de 3 650 plants au total ont été nécessaires durant les deux années de travaux ! De même, près de 34 arbres, arbustes en massifs, ainsi que des plantes vivaces ou encore des bulbes de plantes à fleurs vont embellir le quartier et ainsi préserver la biodiversité. Par ailleurs, une allée arborée matérialise le chemin de l'école le long de la rue. Enfin, de nombreuses plantations couronnent les abords de l'école et apporteront ombre et fraîcheur lors de fortes chaleurs.

Sécuriser le chemin de l'école

Fruit d'une large concertation, ces aménagements semblent avoir conquis les usagers du groupe scolaire. Comme le souligne Pierre Joaquim, directeur de l'école maternelle Le Coteau, « le climat est aujourd'hui plus apaisé pendant les cours. Il y a plus d'espace et la vue sur la ville est très agréable. Par ailleurs, le nouveau jardin potager va nous permettre de sensibiliser les enfants à un environnement moins urbain ». Une remarque partagée par Dounia, mère d'une élève de maternelle, qui tient toutefois à souligner que « certaines voitures roulent toujours trop vite et représentent un danger pour les enfants ». Ce constat partagé fera prochainement l'objet de plusieurs réunions de concertation avec les riverains, les parents et la communauté éducative. La Ville et le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre souhaitent ainsi sécuriser davantage cette voie qu'empruntent les écolier-es en l'aménageant en une rue scolaire pour la rentrée prochaine. Ainsi, comme c'est déjà le cas rue des Deux-Frères, la rue Gaston-Audat pourrait être fermée temporairement à la circulation des véhicules motorisés aux heures d'entrée et de sortie de classe. Une façon de mettre cette voie à hauteur d'enfants. ■

Vue de la façade de l'ancienne gendarmerie depuis la rue Gallieni.



© Anne Bléger

LOGEMENT

Le bel avenir de l'ancienne gendarmerie

Bâtiment emblématique de Cachan, l'ancienne gendarmerie va faire l'objet d'une rénovation exemplaire dans le cadre d'un projet de logement social qualitatif.

Sur sa façade Art nouveau, des cha-peaux en pierre laissent encore deviner son ancienne fonction. C'est cependant un tout autre avenir qui attend désormais l'ancienne gendarmerie de la rue Gallieni. À partir de l'été, ce bâtiment de la fin du XIX^e siècle, désaffecté depuis de nombreuses années, se transformera en résidence de sept logements destinés à des familles modestes. Initié par Cachan Habitat et lancé par l'office public Valdevy, après cession du bâtiment par le Conseil départemental du Val-de-Marne, le projet a été présenté lors d'une réunion publique le 19 octobre dernier. Les habitant-es présent-es exprimaient alors leur crainte de voir ce patrimoine unique disparaître ou être dénaturé. Il n'en sera rien.

Une rénovation exemplaire

« L'architecture du bâtiment est assez rare dans le paysage francilien, avec une façade Art nouveau peu commune pour un bâtiment

officiel. L'idée est de le préserver dans son intégralité », rassure Léa Duvergé, l'architecte en charge du projet. « Côté rue, nous allons nettoyer, réparer, rejointoyer et remettre des fenêtres en bois comme à l'origine. L'intervention sera discrète et très respectueuse du bâti », promet-elle. À l'intérieur, en revanche, les travaux seront conséquents pour redistribuer les pièces et intégrer les normes de confort moderne et, bien sûr, améliorer les performances énergétiques. Isolation par l'intérieur, changement des menuiseries, installation d'une ventilation mécanique et d'une pompe à chaleur permettront de passer d'une étiquette énergétique G à B et d'une étiquette climat G à A. Pour autant, l'architecte s'inscrit là encore dans une logique de maintien de l'existant, même si cela implique d'importantes contraintes. « Il y a de très belles portes et du parquet que nous allons essayer de conserver au maximum en procédant, par exemple, à l'isolation

acoustique des planchers par le dessous. Il est rare de voir des projets de logement social avec du parquet. Les appartements seront très qualitatifs », se réjouit-elle.

Une ambition d'utilité sociale

« Nous voulons vraiment nous inscrire dans le registre du beau », explique Céline Di Mercurio, adjointe à la maire en charge de l'Habitat et du logement. Surtout, insiste-t-elle, « c'est une belle opportunité de redonner à ce bâtiment remarquable une mission d'intérêt général au profit de familles très modestes. Dans ce bâtiment remarquable, situé en plein cœur de ville et proche du parc Raspail, cela a vraiment du sens et fait partie des enjeux portés par la Ville ». En plus de la proximité de la gare, de stationnements et d'un local à vélos, les locataires bénéficieront aussi d'un jardin, désimperméabilisé et repensé par un paysagiste. ■



eau
Seine
& Bièvre

RÉGIE PUBLIQUE

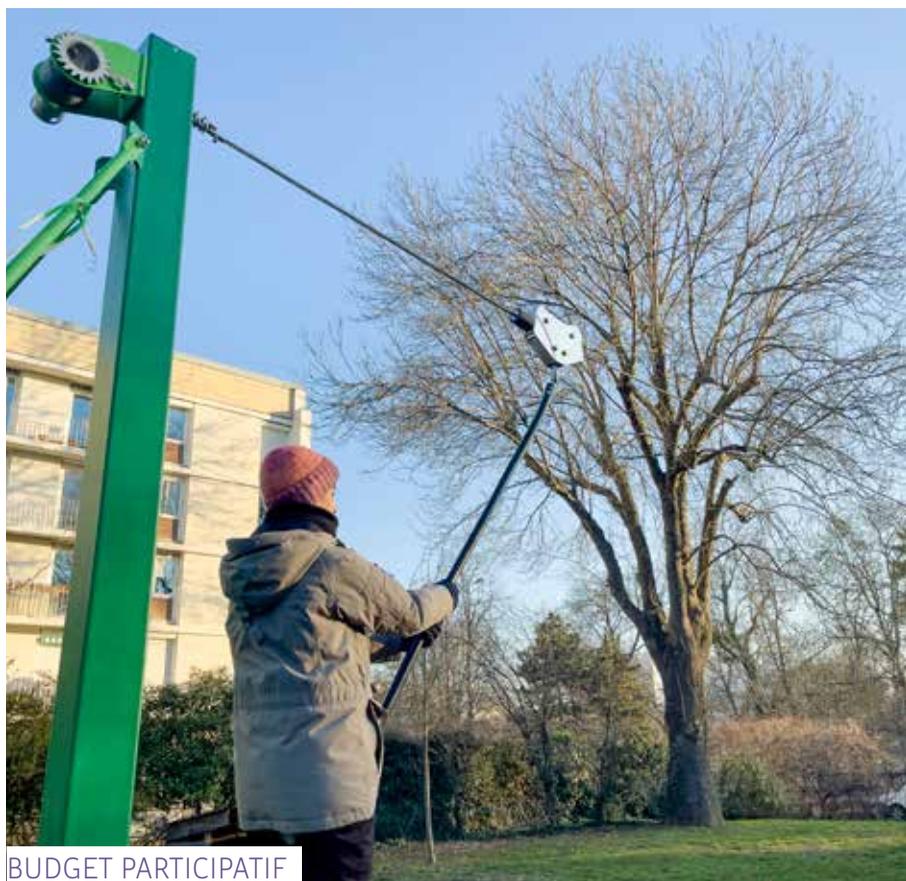


**Le monde change,
votre fournisseur d'eau potable
aussi : il devient 100% public !**

**Parce qu'ensemble,
nous l'avons décidé.**

L'eau, notre patrimoine commun

regie.eau@grandorlyseinebievre.fr • 018 036 91 94



BUDGET PARTICIPATIF

© Anne Bléger

La tyrolienne du jardin Simonnin est installée

La tyrolienne, proposée par le conseil des enfants dans le cadre du troisième budget participatif, vient d'être livrée au jardin du commandant Simonnin. Un projet qui voit la concrétisation d'une belle idée.

Les membres du conseil des enfants peuvent se réjouir. Leur projet de tyrolienne dans un parc municipal est devenu réalité. Installée depuis janvier 2024 au jardin du commandant Simonnin, cette nouvelle attraction fait le bonheur des plus jeunes et constitue le fruit d'un travail de concertation mené entre les porteurs du projet et les services municipaux.

Un engagement pour la ville

Soucieux de partager leurs idées pour Cachan, les jeunes ont souhaité soumettre leur idée dans le cadre du budget participatif. Avec l'aide de la Ville, ils ont monté leur dossier, défini un budget prévisionnel, évalué la faisabilité technique, puis proposé au vote des habitant-es. Parmi les 15 projets lauréats, celui de la

tyrolienne est arrivé en seconde position avec 461 votes sur 1 539, soit presque un tiers des voix. Un vrai succès !

De l'idée à l'action

Une fois le projet adopté, les membres du conseil des enfants ont travaillé de concert avec la Ville pour prendre les bonnes décisions et passer de la théorie à la pratique. Sur les conseils des services municipaux, ils ont pu valider l'emplacement de la tyrolienne, au jardin Simonnin, et choisir l'équipement. Une fois constitué, leur dossier a été soumis à la validation du conseil municipal. Ce beau projet, d'un coût total de 16 000 euros, a été réalisé en moins d'un an et permet aujourd'hui aux Cachanais-es de s'élancer vers le ciel comme des oiseaux. ■

RECENSEMENT

Le compte est bon



Le recensement de la population, assuré par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), est réalisé chaque année par les mairies de plus de 10 000 habitant-es sur la base d'un échantillon de logements. Il se déroule **jusqu'au 24 février** à Cachan. Le recensement permet de collecter les données utiles à l'élaboration de projets répondant au mieux aux besoins de la commune.

+ Plus d'infos

 Pour consulter les résultats du recensement : [insee.fr](https://www.insee.fr)

ÉCRIVAIN PUBLIC

La plume qu'il vous faut



© Anne Bléger

Vous avez besoin d'aide pour rédiger des courriers administratifs, des lettres de motivation, un CV ? Rencontrez les bénévoles de l'association Écrire ensemble lors de permanences. Ils peuvent également vous orienter, si nécessaire, vers les services compétents.

+ Plus d'infos

Permanences de l'association Écrire ensemble le mardi, mercredi et samedi de 8h30 à 11h30 et le samedi de 9h à 12h, au centre communal d'action sociale (CCAS) situé à la Maison des services publics, 3 rue Camille-Desmoulin (3^e étage). Permanences à la bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulin, le mardi et vendredi de 14h30 à 17h30. Contact : contact.ecens@gmail.com

VIE SCOLAIRE**Inscription à l'école maternelle**

© Ernest Mexica

Si votre enfant est né en 2021, il fera sa rentrée à l'école maternelle en 2024.

Vous avez jusqu'au **vendredi 9 février 2024** pour l'inscrire en vous présentant en mairie avec les originaux des justificatifs suivants : livret de famille ou la copie intégrale de l'acte de naissance ; pièce d'identité du représentant légal chargé de l'inscription scolaire ; quittance de loyer avec, pour les propriétaires, une attestation d'assurance habitation de moins d'un mois ; carnet de vaccination à jour ; numéro d'allocataire pour le calcul du quotient familial.

+ Plus d'infos

Service relation citoyen au 01 49 69 69 69 ou relation.citoyen@ville-cachan.fr

ACCUEILS DE LOISIRS
Le plein d'activités

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, de nombreuses activités sont proposées par les équipes d'animation des accueils de loisirs. Ces temps favorisent la socialisation des enfants et constituent des opportunités d'apprentissage ludique. Durant les vacances scolaires, l'accueil des enfants se fait à la journée. Les réservations doivent être effectuées auprès du service Relation citoyen situé à l'hôtel de ville ou depuis l'espace famille, en moyenne six semaines avant le premier jour d'activité. Pour les vacances de printemps, les réservations seront ouvertes du **lundi 26 février au dimanche 10 mars 2024**.

+ Plus d'infos

Service relation citoyen au 01 49 69 69 69 ou relation.citoyen@ville-cachan.fr



De jeunes Cachanais-es à Toruń (Pologne) en 2023, dans le cadre des échanges internationaux organisés par les villes partenaires, dont Cachan, avec le soutien du Crij.

© Ville de Cachan

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Willkommen à Cachan !

À l'occasion des Jeux olympiques 2024, la Ville célèbre l'amitié des peuples et accueillera cet été de jeunes Allemands et Polonais. Elle invite les jeunes Cachanais-es à participer aux préparatifs et à imaginer le programme du séjour.

Du 22 juillet au 1^{er} août, la Ville accueillera un groupe de jeunes Allemands et Polonais dans le cadre des échanges internationaux qu'elle a mis en place depuis 2000 avec l'Allemagne, la Pologne et le Pays de Galle. « Dans la continuité du jumelage avec le district de Braunschweig en 1969, puis de Wolfenbüttel en 1986, notre objectif reste le même : permettre aux jeunes Européens de se rencontrer, de pratiquer l'anglais en se familiarisant avec une autre culture, explique Christine Rescoussié, adjointe à la maire chargée des Relations internationales et du jumelage. Il est important de faciliter ces rencontres pour encourager le partage d'idées et de projets, car ce sont nos jeunes qui construiront l'Europe de demain ». L'année des Jeux olympiques est ainsi l'occasion pour la Ville de réaffirmer son attachement à cette solidarité internationale et aux liens d'amitié créés à travers un jumelage ancré dans l'histoire cachanaise.

Des jeunes au cœur du projet

Visites culturelles, courses d'orientation, parcours ludiques et sportifs, olympiades,

de nombreuses activités seront organisées par la Ville en partenariat avec le Comité des relations internationales et des jumelages (Crij), les centres socioculturels et les habitants-es. « Il est indispensable que tous les jeunes Cachanais, et notamment celles et ceux qui ne partent pas en vacances cet été, soient les acteurs de ces rencontres », insiste Christine Rescoussié. Un appel à candidatures est ainsi lancé pour les 13-15 ans, adhérent-es d'associations sportives. La Ville les invite à concevoir le programme de ce séjour international à Cachan pour qu'il soit riche de souvenirs et d'échanges interculturels. ■

+ Plus d'infos

Les jeunes Cachanais-es de 13 à 15 ans, adhérent-es d'une association sportive, peuvent participer à l'élaboration du programme d'activités lié à ce projet d'échange international. Leur démarche motivée est à transmettre par courriel à theo-crestia@ville-cachan.fr



VIE ASSOCIATIVE

© Les Amis de la nature

Quand randonnée rime avec convivialité

Au sein de l'association Les Amis de la nature, les Cachanais-es adeptes de la marche font des randonnées tout au long de l'année pour découvrir les trésors naturels de la région francilienne.

Rien ne les arrête. Sous un soleil de plomb ou par temps de pluie, de vent ou même de neige, André Subran, Josseline Gueugnon et leurs autres compagnons de marche ne manqueraient pour rien au monde les escapades en pleine nature chaque dimanche. « *Cela fait 40 ans que je fais partie de l'association* », confie André Subran, Cachanais pour qui le dicton « *La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin* » s'applique à merveille. « *Nous sommes un groupe de dix à vingt personnes animé par l'envie de nous retrouver pour entamer une journée où nous parcourons entre 15 et 25 kilomètres* », précise Josseline Gueugnon, Cachanaise et ancienne présidente de l'association. Les étangs de Commelles, l'église d'Auvers-sur-Oise, le barrage-écluse de Suresnes, les jardins familiaux de Saint-Cloud, la forêt d'Armainvilliers, le sentier de la Bièvre, mais aussi Montmartre, Montparnasse, les passages couverts de Paris sont autant de lieux insolites qui font partie des itinéraires des adeptes de la marche. Comme l'indique le nom de l'association,

les adhérent-es sont proches de la nature et souvent passionné-es par l'histoire du patrimoine local.

Une philosophie partagée

Né à Vienne (Autriche) en 1895, Les Amis de la nature est un mouvement associatif de tourisme social et de loisirs populaires. Il réunit des hommes et des femmes qui partagent une même philosophie de vie, tournée vers le respect de la nature et l'humain. En effet, les chemins de randonnée permettent aussi aux membres de se rencontrer, de créer des liens et de partager des moments de convivialité. En janvier dernier, après un trajet de 12 kilomètres qui a permis de parcourir La Roseraie de l'Haÿ-les-Roses et découvrir notamment les sentiers des péniches sur l'île de Puteaux, les membres se sont retrouvés autour d'une galette. Alors, laissez-vous guider et rejoignez cette association à l'esprit familial ! ■

+ Plus d'infos

 www.amisnature-pariscentre.org

MOBILITÉ RÉDUITE Transport accompagné



© Myrlibean

Pour faciliter leur déplacement et maintenir le lien social des personnes à mobilité réduite, le centre communal d'action sociale (CCAS) propose un service de transport accompagné. Il s'adresse aux Cachanais-es de plus de 75 ans, en situation de handicap ou à mobilité réduite temporaire. Pour assurer ce service, le CCAS a passé une convention avec le groupement Bien vieillir en Île-de-France qui dispose de véhicules adaptés et de chauffeurs formés à l'accompagnement de personnes à mobilité réduite. Ceux-ci sont habilités à les conduire de la porte de leur domicile jusqu'à leur lieu de rendez-vous. Les déplacements s'effectuent en priorité sur Cachan ou sur les communes limitrophes, du lundi au samedi, de 7h à 22h. Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de s'inscrire auprès du CCAS qui procédera au calcul de la tarification sur la base de l'avis d'imposition du bénéficiaire.

+ Plus d'infos

Le CCAS participe financièrement à l'achat de deux carnets maximum par an. Cette participation est de 100 euros par carnet pour les personnes non imposables (reste à charge de 57,50 euros) et 75 euros pour celles assujetties à l'impôt (reste à charge de 82,5 euros). La réservation s'effectue 48h à l'avance. Le coût des carnets ouvre droit au crédit d'impôt. Tél. : 01 49 69 15 70 ou action.sociale@ville-cachan.fr

SANTÉ

Vaccinations gratuites

Le centre municipal Georges-Grün, situé 7 avenue Cousin-de-Méricourt, assure gratuitement les 11 vaccinations obligatoires sans rendez-vous pour adultes et enfants. Prochains rendez-vous, les **jeudis 8 février et 7 mars de 16h30 à 18h.**

CINÉMA

La Pléiade débarque sur Ozzak !



© Anne Bléger

Ozzak est une plateforme qui propose des offres privilégiées pour les places de cinéma. La Pléiade est partenaire

de ce dispositif et propose des places à 6 euros sans restriction de ressources, ni d'âge. Comment cela fonctionne ? Il suffit de se rendre sur www.ozzak.fr pour découvrir les films à l'affiche à prix réduits et procéder à l'achat en ligne. La place de cinéma achetée est alors remise sur présentation du QR code.

+ Plus d'infos

 www.ozzak.fr

CONCERT CARITATIF

Nicolas Stavy à l'honneur



© Madia

Pour financer la construction et le fonctionnement d'une école à Fianarantsoa, située dans le sud de Madagascar, l'association cachanaise Madia organise un récital de piano avec Nicolas Stavy, pianiste de renommée internationale. Ce concert se déroulera **samedi 10 février à 20h30** au théâtre Jacques Carat. Depuis sa création en 2015, l'association a financé de nombreux projets éducatifs à Madagascar.

+ Plus d'infos

Récital de piano avec Nicolas Stavy, samedi 10 février à 20h au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon.
Tarif : 15 euros.
Réservation au 06 52 78 40 32, sur www.helloasso.com ou par mail : contact@madia.fr



© Laura Sánchez Filomeno

EXPOSITION

L'art organique de Laura Sánchez Filomeno

Du lundi 12 février au vendredi 19 avril, L'Orangerie propose l'exposition *Taxinomie*. Une rétrospective des œuvres de l'artiste franco-péruvienne Laura Sánchez Filomeno, pour qui la nature est une source d'inspiration.

Les résidus organiques et les matières minérales sont au cœur du travail créatif de Laura Sánchez Filomeno. Ses séries de broderies *Proliférations*, *Sédimenta*, *Nautilus*, *Artefacta*, exposées à L'Orangerie à partir du 12 février, sont réalisées à partir de cheveux, de feuilles d'or et d'argent ou encore de coquillages, et présentées à l'aide de loupes sur des supports en inox.

Le corps, matière première

Laura s'amuse ainsi à « tromper les spectateurs » qui, à première vue, ne se rendent pas compte que ses broderies sont tissées avec des cheveux. Ses créations forment ainsi ce que l'artiste appelle des « inventaires ou classifications d'éléments naturels et artefacts », qui invitent à adopter un autre regard sur les résidus organiques, détournés de leur fonction d'origine et intégrés à des « cabinets de curiosités ». L'approche de Laura Sánchez Filomeno est proche de celle d'une scientifique, attachée à observer de

près la matière organique. C'est aussi celle d'une archéologue, soucieuse de retrouver dans ces résidus corporels, et notamment les cheveux, « la mémoire de nous-mêmes ». Une manière de montrer que leur existence ne se réduit pas à leur unique fonction biologique. « *Insensibles à la douleur et à la condition mortelle, les cheveux m'offrent un espoir de résistance face à la loi de la mort* », explique l'artiste, installée à Cachan depuis une dizaine d'années. Influencée par les rituels mortuaires précolombiens, lors desquels les cheveux des morts étaient en partie conservés, elle s'approprie cette coutume et « donne ainsi une nouvelle existence à ces résidus organiques sans vie ». ■

+ Plus d'infos

Exposition *Taxinomie* de Laura Sánchez Filomeno à L'Orangerie, du lundi 12 février au vendredi 19 avril. Vernissage le jeudi 7 mars à 19h.



DÉCOUVERTE

L'Andromaque de Lena Paugam

À travers la puissance du désir qui anime la pièce de Jean Racine, Lena Paugam met en perspective des questionnements contemporains. À découvrir le mercredi 28 février à 20h au théâtre Jacques Carat.

Après *Hedda* et *Ode maritime*, Lena Paugam se saisit d'*Andromaque* pour mettre en lumière les trajectoires et les états d'âme des personnages de la tragédie de Jean Racine, écrite en 1667. L'histoire est celle d'un amour impossible où Oreste aime Hermione, qui aime Pyrrhus, qui aime Andromaque, qui aime son mari Hector, tué pendant la guerre de Troie par Achille, le père de Pyrrhus. Mais Lena Paugam dépasse le simple récit d'une chaîne amoureuse à sens unique pour s'attarder sur les jeux de pouvoir. Elle s'intéresse avant tout au devenir des héritier-es des vaincus et des vainqueurs dans l'après-guerre de Troie.

Un écho à l'actualité

Exils, guerres, emprisonnement, manipulations, enjeux existentiels et géopolitiques sont autant de sujets abordés dans *Andromaque*, et qui font écho à l'actualité. Andromaque, captive du tyran Pyrrhus, est confrontée à la difficulté d'accorder

son pardon aux coupables du meurtre de son mari, du massacre de son peuple et du projet de crime à l'encontre de son fils. Lena Paugam, créatrice de la compagnie Alexandre et du collectif Lyncéus basés à Saint-Brieuc, explore ainsi les doutes de ces héros et héroïnes. Elle s'intéresse aussi à « *la complexité des êtres et des monstres que l'on a en soi* ». En effet, l'une des questions posées par Lena Paugam dans cette pièce est l'affirmation de soi. « *Par quelles ténèbres faut-il donc passer pour gagner sa propre liberté ?* », s'interroge-t-elle. Le spectacle à la scénographie sobre et à l'esthétique picturale, inspirée de l'univers de Caravage, donne les clés pour mener cette réflexion. ■

+ Plus d'infos

Spectacle *Andromaque, je crains de me connaître en l'état où je suis*, mercredi 28 février à 20h au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgéon. Tél. : 01 45 47 72 41. Durée : 2h30. Dès 14 ans.

CINÉ RELAX Cinéma pour tous



© Ville de Cachan

Le cinéma La Pléiade et le centre communal d'action sociale (CCAS) organisent des séances Ciné Relax

tous les deux mois le **samedi à 16h**. Ce dispositif national propose des séances adaptées aux personnes en situation de handicap moteur ou psychique : son abaissé, absence de publicité, lumière douce... L'accueil est assuré par une équipe de bénévoles présente tout au long de la séance.

+ Plus d'infos

Prochaine séance le samedi 16 mars à 16h au cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt. Réservation : 01 49 69 15 83 ou cachan@cinerelax.org

JEUNE PUBLIC Les ailes d'Icare



© Compagnie Coup de Poker

Ce spectacle jeune public, création de Guillaume Barbot, est à découvrir au théâtre Jacques Carat le **dimanche 3 mars à 16h**. Inspiré du mythe de Dédale, il raconte l'histoire d'un petit garçon qui cherche à vaincre sa peur. Surprotégé par son père, exposé à la risée de ses camarades de classe, l'enfant trouve le courage de sauter d'un muret. Ce saut lui donnera la confiance nécessaire pour explorer de nouveaux horizons.

+ Plus d'infos

Icare, dimanche 3 mars à 16h au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgéon. Tél. : 01 45 47 72 41. Durée : 55 min. Dès 5 ans.



© Henri Perrot

Ferdinand Bretelle, un grand combattant à coup(s) sûr(s)

Le Cachanais Ferdinand Bretelle, 22 ans, s'est construit en seulement deux ans un beau palmarès chez les amateurs d'arts martiaux mixtes (MMA). Une pratique en plein développement depuis son autorisation dans l'Hexagone en 2020.

Jeune, déjà, Ferdinand Bretelle n'hésitait pas à s'opposer, y compris aux plus grands. « *J'étais turbulent et très fougueux* », confie-t-il. Pas étonnant qu'il ait été séduit par les arts martiaux mixtes, sport de combat qui mêle boxe anglaise, boxe thaï, lutte, ju-jitsu brésilien ou judo. Une discipline assez complète pour cet ancien athlète du Club olympique de Cachan, également champion de glisse sur glace. La vitesse, un atout sans doute pour le MMA, son nouveau sport de prédilection.

Entrée dans l'arène

Son histoire est d'abord celle d'une rencontre. « *En pleine crise sanitaire, je m'entraînais sur le parcours sportif quand un pratiquant d'arts martiaux mixtes m'a proposé quelques rounds. Je me suis pas mal débrouillé et cela m'a plu, alors j'ai transformé l'essai pour continuer en club* », relate Ferdinand Bretelle. Et de poursuivre : « *A priori, combattre dans cette cage en forme d'octogone peut faire peur. Moi, c'est justement cet aspect qui a fini par me séduire.* » Si le principe de cet art martial spectaculaire est de combattre dès que la cloche a sonné, les compétiteurs se tombent dans les bras sitôt le combat terminé. Ce dernier se déroule en trois rounds d'une durée de trois minutes chacun, dans le respect des compétences des combattants comme des règles protégeant l'intégrité physique des combattants. En 2001, un règlement est en effet venu encadrer strictement la discipline créée en 1993. Depuis, il est interdit de mordre, pincer, piétiner... De plus en plus apprécié par le grand public, le combat dans l'octogone incarne en réalité « *des valeurs de combativité, de loyauté et de force* ». Le MMA donne de l'assurance, nécessite une maîtrise de soi, de la concentration et une bonne condition physique. Cette discipline fait aussi appel à la stratégie : le *plan game*. Même si, pour paraphraser Mike Tyson, « *tout le monde a un plan jusqu'à ce qu'il se prenne le premier coup* ». Un adage prisé des forçats du punching-ball que Ferdinand a fait sien. Il s'est aussi choisi pour pseudo : "le Bizon". « *Je ne suis pas très grand, plutôt trapu. Bilan, j'ai un centre de gravité assez bas* », précise-t-il. Pratique pour garder l'équilibre lors des assauts. Mais « *chaque morphologie a ses avantages* », nuance celui qui mesure 1,80 m pour 93 kg et évolue dans la catégorie poids lourds-légers.

“ *Le règlement est venu encadrer la discipline.* ”

Un début remarqué

S'il a parfois perdu des combats, le Cachanais n'est « *jamais rentré avec la gueule cassée* ». L'appétence de Ferdinand, comme de la plupart des combattants pour la lutte, atténue d'ailleurs souvent le nombre de coups reçus. Reste que pour les esquiver, « *il faut surtout s'entraîner* ». De fait, Ferdinand s'exerce 16 heures par semaine : boxe anglaise, suivi d'un premier entraînement de MMA puis parfois d'un second. Sans compter le patin à glace le week-end. Il a juste dérogé à ces règles spartiates de juin à septembre derniers, car à la sortie de son BTS, il a commencé à travailler de nuit, chez Alstom. Mais « *comme j'ai du mal à refuser les combats parce que j'aime ça, je suis quand même allé à l'Hexagone MMA en septembre, à Nantes. J'ai perdu mais je me suis bien défendu* ». À l'image de son animal totem, il a aussi foncé tête baissée pour se lancer dans le circuit amateur. « *J'ai commencé la pratique en mai 2021. En septembre dernier, je remportais ma première victoire lors de mon premier combat.* » Il a enchaîné en janvier 2022, où il a terminé sur le podium aux championnats de France dans la catégorie moins de 21 ans. Au regard de son palmarès (3 défaites et 10 victoires), champion en pleine ascension pourrait tenter sa chance chez les professionnels mais, cette fois, il veut prendre son temps. Encore une question de stratégie. ■

Bio express :

- 2023 : démarre sa vie professionnelle chez Alstom
- 2022 : décroche son BTS maintenance industrielle
- 2022 : premier aux championnats de France dans la catégorie moins de 21 ans
- 2021 : premier combat en Belgique et première victoire
- 2021 : démarre la pratique d'arts martiaux mixtes en club
- 2002 : naissance à Port-au-Prince (Haïti)



ZEN AVEC NOUS

LA TRANQUILLITÉ DE VOS SERVICES AVEC NOUS



C'EST POUR VOUS LA SOLUTION LA PLUS PRATIQUE VOIRE TRANQUILLISANTE

Notre concept, est de vous accompagner dans les actes de la vie quotidiennes en mettant en place une intervenante de référence et qualifiée.

Nos tarifs horaires sont entre 23€ TTC et 28€ TTC
Intervention dans tout le VAL DE MARNE



Pour toute demande d'information ou de souscription,
Merci de bien vouloir nous contacter aux coordonnées
suivantes :

Tél du bureau & astreinte :
09-82-67-32-32 • 06.50.37.74.03

Mail du service :
zenavecnous.secretariat@gmail.com

Responsable d'agence :
Mme Guillaume

Responsable de secteur MME ATZENI :
Joignable au 06.95.52.60.13

NOS SERVICES

- L'entretien du logement (ménage, repassage).
- La préparation des repas (en veillant aux différents régimes alimentaires et aux prescriptions religieuses).
- Aide à la toilette et à l'habillage.
- Aide à la mobilité (transferts et déplacement à l'intérieur comme à l'extérieur).
- Surveillance de Nuit - Aide au coucher.
- Aide à la prise de médicaments.
- Aide à la maîtrise du matériel adapté.
- Mise en place de bracelet GPS, dédié aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés.
- Proposition de sortie ou d'autres moyens afin de lutter contre l'isolement et la dépression.
- Bricolage.
- Sorties.
- Accompagnement aux RDV médicaux.

MAIN DANS LA MAIN

NOUS VOUS ASSURONS UN SERVICE DE QUALITE
NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS
VOTRE DEMANDE D'AIDE Allocation
Personnes Agées OU Prestation
Compensatrice du Handicap

*Service agréé par le conseil départemental
du val de Marne - RDV Devis Gratuit*



Nos horaires : Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h30
Permanence les week-end via notre ligne téléphonique

GROUPES DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● Groupe Cachan ensemble, faisons vivre notre ville

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoé
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

● Groupe Europe Écologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimotée

● Groupe Debout et Unis

- Fatoumata Bakily (présidente)
- Mohammadou Galoko
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● Groupe Génération-s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

Si vous souhaitez rencontrer vos élu.es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés



Déchéance de moralité

Le dévoilement idéologique du camp présidentiel sur la loi immigration, le mépris de l'école publique, l'embrigadement de la jeunesse montre dans quelle déchéance morale se sont engouffrés celles et ceux dont l'unique préoccupation devrait être de conduire le destin de la Nation vers un idéal de liberté, d'égalité, de fraternité et de concorde. Les coups de menton jupitériens et les logorrhées permanentes sont d'un ridicule affligeant. On se croirait dans un mauvais OSS 2024 avec un godelureau déguisé en garçon de bain enfermé dans sa cabine élyséenne. Mais les résultats pour les spectateurs et spectatrices de ce triste spectacle ne donnent pas à sourire... Les « reureuh » infatigables dont nous inflige le discours présidentiel (« re-armement », « ré-inventer », « re-staurer », « re-fondation », « re-civiliser »...) ne sont que l'expression d'une conception purement ré-actionnaire de l'incarnation de notre pays et de son avenir, comme son mouvement « Re-naissance » devenu totalement minoritaire dans un gouvernement dominé par huit personnes venant de LR sur les 14 ministres du dernier gouvernement. Le vocabulaire guerrier, comme l'utilisation de la peur, pour affirmer son autorité est un vieux mécanisme utilisé par l'extrême droite. Il a été galvaudé par la droite. Repris par un Président minoritaire et ses affidés, il ne peut conduire qu'à une perte de la cohésion nationale. Cela permet l'affirmation d'un autoritarisme piétinant le droit comme on l'a vu avec la dernière loi immigration. Mais cela ne permet pas de faire grandir la France, de faire de notre pays un phare dans ce monde bouleversé par les populismes. Par cette déchéance de moralité, on abaisse considérablement la France.

Les élu-es socialistes et apparentés-es

Groupe communiste et apparentés



Logement : la crise !

Avec plus de 4 millions de ménages mal logés (selon la Fondation Abbé Pierre), 2,4 millions de foyers en attente d'un logement social et près de 300 000 personnes sans domicile fixe, le pays s'enfoncé dans la crise du logement. Dans le même temps, l'Union sociale de l'habitat (USH) publie une étude nationale qui montre l'ampleur de la crise du logement avec un besoin global de 518 000 logements par an, dont 198 000 logements sociaux. Le désengagement de l'État du financement des politiques du logement est manifeste depuis 2017 : extinction des aides publiques à la pierre, asphyxie financière des organismes de logement à travers la ponction dite « RLS », fiscalité défavorable au logement social et augmentation des coûts de production liée à l'inflation et aux taux d'intérêts élevés. Autant de facteurs qui ont conduit à un rythme de production du logement historiquement bas. Désengagement, également, sur les APL qui subissent des coupes budgétaires brutales depuis 2017. Ces évolutions constituent un démantèlement continu du service public du logement dont la part des dépenses publiques consacrées au logement n'a jamais été aussi faible. À cette crise, s'ajoute une flambée des prix du gaz et de l'électricité, alimentant l'inflation et l'augmentation des charges locatives, au détriment du reste à vivre des locataires les plus modestes. Il est urgent de relancer la production à 200 000 logements sociaux par an d'une part, fixer un taux minimum de 30 % de logements sociaux dans toute opération d'aménagement et jusqu'à 50% pour les communes ne respectant pas les objectifs de la loi SRU d'autre part. Enfin, il est nécessaire d'engager une véritable stratégie nationale de neutralité carbone du parc HLM à horizon 2050.

Groupe communiste et apparentés

Groupe Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Choisir le service public

La nomination du nouveau gouvernement fait partie du ballet granguignolesque de la communication élyséenne. Cela pourrait prêter à rire si cela ne faisait pas diversion à une incapacité à maintenir des services publics de haut niveau au bénéfice des populations et en particulier des plus fragiles. Alors, derrière le show médiatique, n'oublions pas les questions de fond :

- continuer de tailler dans les effectifs d'enseignants ou conduire enfin une politique ambitieuse de recrutement pour permettre à chaque enfant de recevoir une éducation de qualité ? ;
- continuer de fermer des lits dans les hôpitaux et de supprimer des établissements de soins alors que le papy-boom accroît les besoins ? ;
- continuer de fermer des services publics et des services sociaux d'État dans les campagnes et les banlieues au risque de désespérer les populations ? ;
- continuer d'incarcérer les détenus dans des prisons insalubres au risque que notre pays riche soit sanctionné au plan international ? ;
- continuer d'appauvrir les administrations et entreprises publiques pour mieux justifier leur privatisation aux frais de l'usager et au prix d'une exclusion des plus précaires ? ;
- continuer de ne pas bien rémunérer les fonctionnaires au risque que les servants des premières lignes deviennent des travailleurs pauvres ?

Assez de simagrées autour de la nomination d'un trentenaire à Matignon ou du ralliement d'une ministre de la Culture sarkoziste ! La lutte contre l'extrême droite exige de répondre aux attentes d'une population excédée par les injustices et les promesses non tenues, et qui se sent incomprise et abandonnée. C'est ce que continue de faire Cachan à son niveau et avec ses moyens !

Les élu.es du groupe Cachan Ensemble
cachan2014@gmail.com

Groupe Génération-s

GÉNÉRATIONS

Les permanences du macronisme

Faut-il céder à la chorale des commentaires qui entoure la nomination d'un gouvernement ? Ce serait donner crédit à un énième coup médiatique, une provocation pour tenir lieu d'action. Mieux vaut décrire, derrière cette effervescence artificielle, les deux permanences du macronisme. D'un côté, une continuité : celle d'une politique économique cruelle au service des plus riches. Depuis sept ans, Emmanuel Macron sabre les services publics, abîme l'hôpital, mutile les collectifs, méprise les fonctionnaires, crache sur l'école publique, à l'image des mots atterrants de la ministre de l'Éducation nationale. Elle défend l'entre-soi d'une école privée dans les quartiers riches de Paris : un monde inaccessible pour l'essentiel du pays. Depuis sept ans, le même argument : cela coûterait trop cher. Mais la même réalité : la baisse des impôts des riches, les cadeaux aux entreprises. De l'autre, une trahison : embrasser les unes après les autres toutes les folies de l'extrême droite. Le macronisme promettait en 2017 d'être un féminisme, un progressisme, un mouvement d'émancipation ? Le président de la République s'est assis sur ses promesses. Il soutient un acteur puissant accusé de viol. Il participe du retour vertigineux du racisme, en faisant voter une loi immigration honteuse. En faisant le lien entre sécurité et immigration, il avalise 30 ans de discours d'extrême droite, laquelle applaudit, incrédule. Malgré tout, les soutiens du président se taisent. Est-ce la lucidité ou la sincérité qui leur manquent ? Malheureux Albert Camus qui écrivait : « Combien de crimes commis simplement parce que leur auteur ne pouvait supporter d'avoir tort ? »

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
generationscachan@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



Votée fin décembre par les députés macronistes, LR et RN, l'indigne loi immigration restreint encore le droit à la nationalité française et prive pendant 30 mois les personnes non françaises de leurs prestations : elles auront cependant le droit de payer des impôts ! Quitter son pays, c'est souvent une nécessité pour fuir la guerre, les violences, la faim. Dans un communiqué du 21 décembre, la majorité municipale de Cachan s'est élevée contre le vote de cette loi contraire à l'esprit républicain de fraternité. Qui peut encore croire aux promesses d'Emmanuel Macron qui annonçait en 2022 qu'il allait tenir compte de celles et ceux qui avaient voté pour lui afin de faire barrage à l'extrême droite ? En tout cas pas son ministre de la Santé, Aurélien Rousseau, qui a démissionné en disant que cette loi « touche aux murs porteurs » [de la République]. Catherine Vautrin, ministre de la Santé, est quant à elle chargée de la réforme de l'aide médicale aux étrangers (AME) promise par Élisabeth Borne à la droite de la droite et à l'extrême droite. C'est une mesure démagogique et xénophobe qui pénaliserait les étrangers les plus démunis, dégraderait le niveau sanitaire global et accroîtrait la surcharge des urgences hospitalières. Le remaniement ministériel autour de Gabriel Attal confirme l'ancrage à droite du président : le « nouveau monde » a un air de déjà vu, avec trois proches de Nicolas Sarkozy : Gérard Darmanin qui s'est opposé au procureur de Marseille au mépris de la séparation des pouvoirs, Éric Dupont-Moretti, avocat chevronné, considéré comme ayant enfreint la loi mais sans intention de le faire (!) ; Rachida Dati mise en examen dans l'affaire Carlos Ghosn pour corruption passive en tant qu'élu au Parlement européen.

Écrivez-nous : eelvcachan@protonmail.com

Groupe Debout et Unis



Un nouveau gouvernement toujours plus à droite

Le gouvernement d'Élisabeth Borne a rendu sa démission. Sa mission de casse est largement remplie à coup de 49-3, après notamment l'allongement de la durée de travail et le recul de l'âge de départ à la retraite, puis le vote de la loi immigration de la honte. La stratégie est claire : faire peau neuve ! Mais seulement en façade. Gabriel Attal est nommé premier ministre à 34 ans. Mais ne nous y trompons pas, il ne s'agit que d'un effet d'annonce. Les ministres de ce nouveau gouvernement ne font pas partie du renouvellement de la vie politique promis par Emmanuel Macron lors de sa première élection. Ce sont bien des apparatchiks de la politique qui composent ce gouvernement toujours plus à droite, chargé de poursuivre la politique austère et répressive déjà en place depuis la réélection du président en avril 2022. Ce gouvernement semble toujours plus éloigné des préoccupations des Français. Pour preuve, le logement voit son ministère disparaître. En pleine année olympique, le sport n'est plus un ministère à part entière et est rattaché à celui de l'Éducation. Dans le même temps, rien de sérieux n'est envisagé pour la jeunesse de ce pays. Les seules actions mises en place sont tirées des fantasmes de l'extrême droite : le retour du service militaire et l'uniforme à l'école. Les premiers pas vers le réarmement de la France ? Pire que tout, à peine intronisée la nouvelle ministre de l'Éducation a exprimé son mépris envers les enseignants, les accusant d'un manque d'engagement constaté par un absentéisme important. Les statistiques de la Cour des comptes sont pourtant éclairantes, l'absentéisme des enseignants s'élève à 2,6% contre 3,9% pour les salariés du privé. Le combat pour faire briller les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité est plus ardu que jamais et doit continuer, pour qu'un avenir plus radieux puisse s'écrire.

Les élu.es du groupe Debout et Unis

GROUPES D'OPPOSITION

● En Avant Cachan !

Groupe centriste et citoyen

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

● Mieux Vivre à Cachan

Groupe sans étiquette

- Sébastien Trouillas (président)
- Marc Savariau

● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

En Avant Cachan ! Groupe centriste et citoyen



Mi-parcours d'un mandat d'opposition

En Avant Cachan ! est une idée collective qui s'est matérialisée en 2020 : 41 personnes ont construit une liste et, avec vous, un projet municipal. Dans toutes nos positions, nous sommes restés dans la ligne de ce projet pour la ville. Quel bilan tirons-nous à mi-parcours de ce mandat ? Premièrement, le manque de respect vis-à-vis de l'opposition au cœur du théâtre qu'est le conseil municipal : communication tardive des documents des conseils municipaux (souvent deux jours pour analyser 800 pages), discours politiques de la majorité, absence des conditions du débat... Les défauts de communication ont d'ailleurs été pointés par la Chambre régionale des comptes. En 42 mois, nous n'avons pas obtenu un organigramme des services de la ville, pourtant demandé à chaque conseil municipal, tout comme un état clair du patrimoine immobilier de la ville ! La majorité s'en amuse beaucoup... Deuxièmement, l'absence d'avancée sur des sujets clés pour les Cachanais, qui font partie de notre projet : les services décentralisés dans les quartiers de la ville ne sont pas au programme, le développement économique reste une idée vague, le plan vélo n'a de plan que le nom, les sujets liés à la propreté, la sécurité, le civisme, sont pris en main quand l'exaspération atteint un sommet, le désenclavement des quartiers sud n'est pas une priorité (à quand un distributeur de billets). Pour la fin de ce mandat, notre engagement est total pour remonter vos problèmes, vos inquiétudes, et construire dans la mesure de nos moyens une ville meilleure, comme notre projet de jeux pour enfants qui a recueilli vos votes dans le budget participatif 2021...

Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou
www.enavantcachan.fr / enavantcachan@gmail.com

Groupe citoyen Mieux vivre à Cachan

Tribune non parvenue dans les délais

Groupe Mieux Vivre en Synergie

Bonne ou mauvaise gestion : qui ment ?

Dans le dernier *Mag de Cachan*, différents groupes de la majorité et de l'opposition se sont exprimés sur le rapport de la Chambre régionale des comptes. Ceux de la majorité pour se féliciter de leur bonne gestion et ceux de l'opposition pour en dénoncer la mauvaise gestion. Mais alors qui croire ? Pour le savoir et pour que vous, Cachanaises et Cachanais, puissiez vous faire votre propre opinion en moins de deux minutes, nous vous proposons d'aller sur le site internet de la ville de Cachan (ville-cachan.fr) dans la rubrique Cachan citoyenne > Vie citoyenne > Conseil municipal, puis de rechercher le procès verbal du conseil municipal du 21 février 2013 au point numéro 3 où vous pourrez lire que le coût prévisionnel pour la rénovation de la mairie et ses abords est de 9 700 000 euros HT (11 640 000 euros TTC). Puis nous vous invitons à revenir en arrière à la rubrique Conseil municipal, et aller dans Année 2021, ouvrir le rapport d'orientation budgétaire 2021 (page 21) et regarder quel est réellement le coût de rénovation de l'hôtel de ville (19 010 000 euros TTC) et celui des abords de l'hôtel de ville (3 700 000 euros TTC). Il faut additionner les colonnes des années 2020, 2021 et 2022, soit un total pour la mairie et ses abords de 22 710 000 euros TTC au lieu de 11 640 000 euros TTC initialement prévu. Voici un exemple de la gestion qui est faite avec nos impôts par la majorité municipale.

Michèle Eskinazi - José Caraméz
Mieux Vivre en Synergie
 06 14 80 69 13

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 65 09 50

Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi

mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.



OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE

Agence d'ARCUEIL
63 rue de la Div. Gén. Leclerc

01 45 46 81 77

HAB: 15-94-208 | N° ORIAS: 18005162

Agence de CACHAN
17 Avenue Carnot

01 41 24 01 23

HAB: 15-94-243 | N° ORIAS: 18005162

www.pompesfunebresdefrance.com



**Isolation
Ravalement
Fenêtres
Combles & VMC**



01 41 87 08 25

Agence de Châtenay Malabry

fca-renovation.com



COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**

M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr



**ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT - VOIRIE**

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs •
- de raccordement à l'égout • création de bateau d'accès • de terrassement

contactez :

248, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN

Tél. : 01 49 86 08 27

Fax : 01 49 86 08 31 - E-mail : compta@atv-tp.fr

COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE-À-PORTE

33

Vie pratique

 ORDURES MÉNAGÈRES Déchets non valorisables Lundi, mercredi et vendredi	 EMBALLAGES ET PAPIERS En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu Mardi et jeudi + Plus d'infos : citeo.com	 ENCOMBRANTS Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroir Jeudi	 DÉCHETS VÉGÉTAUX Gazon, tonte, feuilles, branchages, fagots Mardi secteur Ouest Mercredi secteur Est  Pour connaître votre secteur, flashez le QR code
---	---	---	--

Sortir les bacs la veille à partir de 18h. Début de collecte à 5h30. Rentrer les bacs après la collecte
Pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site grandorlyseinebièvre.fr

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

 VERRE Bouteilles, bocaux, pots... En apport volontaire	 DÉCHETS COMPOSTABLES Accès au composteur de quartier : composterrefililo.org	 DÉCHETS TOXIQUES 3 ^e samedi du mois Camion Onyx 9h30 à 12h30 : marché Carnot 13h30 à 14h45 : parking Belgrand 15h à 16h30 : parking Eustache-Deschamps	 DÉCHETTERIE DE PROXIMITÉ 2 ^e et 4 ^e samedis de chaque mois 9 h à 13 h au 104 avenue Gabriel-Péri à L'Haj-les-Roses (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois)
---	--	--	---

DON ET RECYCLAGE

RESSOURCERIES La Mine Cachan La Porterie, 61 avenue du président Wilson La Mine Arcueil 74 avenue de la convention https://ressourcerie-la-mine.com/la-collecte/	ASSOCIATIONS La pièce solidaire (textile et vêtements) lapiècesolidaire.fr La friperie solidaire (Emmaüs) 14 avenue Louis-Georgon Tél. : 01 43 53 92 71	BORNES Bornes textiles 5 dans Cachan Boîtes à lire
--	--	--

Contacts utiles

 Collecte des déchets Grand-Orly Seine Bièvre Tél. : 01 78 18 22 23	 Remplacement ou demande de bac Grand-Orly Seine Bièvre Tél. : 01 78 18 22 23	 Prêt de broyeur Grand-Orly Seine Bièvre Tél. : 01 78 18 22 23	 Demande de composteur Maison de l'environnement (Grand-Orly Seine Bièvre) Tél. : 01 41 24 32 17
--	--	---	---

Consultez ville-cachan.fr / rubrique cachan pratique/ proprete-environnement

MENU PRÉVISIONNEL DU MOIS DE FÉVRIER

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 5 au 9 février	Salade mêlée Sauté de dinde à la basquaise Côtes de blettes gratinées Demi-chèvre Semoule au lait	Poireaux vinaigrette Moules marinières Pommes frites Yaourt nature Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Salade verte Gratin de pommes de terre au camembert Tomme blanche Compote de pomme	MENU CHINOIS Nems au poulet Émincé de porc au caramel (sauté de dinde) Riz cantonais Yaourt au soja, abricot et goyave Nashi	MENU VÉGÉTARIEN Endives aux noix Gnocchis à la crème d'ail Comté Crème dessert au chocolat
Du 12 au 16 février	Betteraves framboisines Émincé de bœuf sauce provençale Haricots au beurre Fromage blanc Poire conférence	MENU VÉGÉTARIEN Potage Dubarry Omelette nature Haricots verts à l'ail Camembert Compote d'abricot	Crêpe au fromage Navarin d'agneau Semoule Petit-suisse Kiwi	Carottes râpées Filet de saumon au beurre blanc Épinards braisés Kiri Tarte aux pommes	MENU VÉGÉTARIEN Salade de pois chiches aux oignons Flan de légumes Tomme grise Pruneaux au sirop
Du 19 au 23 février	Asperges mimosa Steak haché Coquillettes Carré de l'Est Flan caramel	Potage de courgettes Poulet rôti aux herbes Brocolis Yaourt nature Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Salade d'endives Quiche quinoa et champignons Fromage blanc aux fruits Banane	Haricots verts en salade Sauté de bœuf à la provençale Carottes Vichy Saint-Môret Compote d'abricot	MENU VÉGÉTARIEN Chou rouge vinaigrette Chili sin carne Riz pilaf Gouda Clémentine
Du 26 au 1^{er} mars	Céleri rémoulade Filet de hoki à la crème Épinards à l'égyptienne Tartare ail et fines herbes Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Salade batavia Tartiflette végétarienne Yaourt à la vanille Pruneaux au sirop	Poireaux vinaigrette Rôti de porc (dinde) à la sauce dijonnaise Haricots coco Petit-suisse Fruit	Potage Crécy Blanquette de veau Riz créole Mimolette Compote de poire	MENU VÉGÉTARIEN Chou-fleur ravigote Farfales aux petits légumes Coulommiers Liégeois mangue-passion

 : Produit issu de l'agriculture biologique •  : Produit issu d'une exploitation haute qualité environnementale •  : Produit Label rouge •  : Produit issu de la pêche durable •  : Produit d'appellation d'origine contrôlé

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques.

CONSEILS DE QUARTIER

Retrouvez toutes les informations sur votre conseil de quartier ainsi que les comptes-rendus de réunion sur le site :
ville-cachan.fr > Cachan citoyenne > Conseil de quartier



État civil : des démarches simplifiées

Vous souhaitez vous marier ou vous passer ? Si vous êtes né·e en France, il n'est plus nécessaire de fournir un acte de naissance. La vérification de vos données est réalisée directement par la Ville de Cachan auprès de votre commune de naissance. Nous vous invitons à vous présenter au service de l'état civil afin que la demande de votre acte de naissance puisse être faite avant le dépôt de votre dossier :
etat-civil@ville-cachan.fr

CARNET DU MOIS DE DÉCEMBRE *

Naissances

- Mélusine BERTHO MEGRET
- Boukhadry DANFAKHA
- Moussa KOÏTA
- Arlo RIVAULT MOORE
- Dourga MURUGASAMY

Décès

- Marie BOSTE
- Jacky PILLEBOUE
- Arlette RAVIER

* La parution des naissances, mariages et décès est subordonnée à l'accord préalable des personnes et des familles concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen : 01 49 69 69 69

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15; jeudi de 13h30 à 19h; samedi de 8h45 à 12h30.

CONTACTS UTILES

● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h.

Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Ouverte de 8h30 à 19h tous les jours de la semaine sauf le dimanche.

● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr

Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt
Horaires et tarifs : www.cinema-laplejade.fr

Tél. : 01 46 65 13 58

● Conservatoire à rayonnement départemental de Cachan

19 avenue Cousin-de-Méricourt

Tél. : 01 46 63 80 33

conservatoire.cachan@grandorlyseinebievre.fr

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins
Mardi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil.
Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12h et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 17h.

Tél. : 01 45 47 70 95

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8h30 à 12h; samedi de 9h à 12h30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14h à 17h. Sur rendez-vous.

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h. Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30.

Tél. : 01 45 46 67 15

● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

● Relais petite enfance

20 place Eustache-Deschamps

Tél. : 01 47 40 87 38

Horaires et jours d'ouverture: lundi au vendredi de 8h45 à 17h30

● Service de soins infirmiers à domicile de la Ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

● Espoir

Soutien psychologique pour les ados et guidance parentale, 19 rue Cousté. Sur rendez-vous les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 19h et jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39.

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. De 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 70

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison de la prévention et de la médiation, 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la direction Prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard.

Tél. : 01 41 98 36 40

PHARMACIES



• Pharmacie de la Grange Ory

11 avenue Aristide-Briand

Tél. : 01 70 25 51 75

• Pharmacie Delpech

40 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-

Tassigny. Tél. : 01 46 65 68 60

• Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• Pharmacie des Lumières

91 avenue Aristide-Briand

Tél. : 01 46 65 54 62

• Pharmacie du marché

30 avenue Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• Pharmacie du Parc

13 avenue de la Division-Leclerc

Tél. : 01 46 64 05 46

• Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• Pharmacien Tchapanian

171 avenue Aristide-Briand

Tél. : 01 47 40 88 41



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité.

Prise de rendez-vous sur www.doctolib.fr

+ d'infos

Centre municipal de santé Georges Grün

7 avenue Cousin-de-Méricourt

Tél. : 01 49 69 61 40

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h.



LA VILLE RECRUTE

- 1 assistant dentaire (H/F)
- 4 agents de médiation (H/F)
- 2 chargés de relation citoyenne (H/F)
- Des jardiniers (H/F)
- Des chefs d'équipe des espaces verts (H/F)
- Des chefs d'équipe Atsem (H/F)
- 1 plombier (H/F)
- 1 serrurier-métallier (H/F)
- Des directeurs ALSH (H/F)
- 1 cuisinier dans les écoles (H/F)
- Des auxiliaires de puériculture (H/F)
- Des éducateurs sportifs (H/F)

CV et LM à transmettre à la direction des ressources humaines: drh-recrutement@ville-cachan.fr ou par courrier: Hôtel de ville, square de la Libération, 94230 Cachan.

+ d'infos

Tél. : 01 49 69 69 32 ou 01 49 69 69 38

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

34^E ÉDITION DU FESTIVAL CINÉ JUNIOR

Jusqu'au dimanche 11 février
Cinéma La Pléiade

PASSAGE PROPOSÉ PAR L'ESTP DE CACHAN [EXPOSITION]

Jusqu'au jeudi 14 mars
Galerie du théâtre Jacques Carat

UN SOUFFLE ET DES CORDES [CONCERT]

Mercredi 7 février à 19h
Théâtre Jacques Carat

OÛM [DANSE]

Judi 8 février à 20h30
Théâtre Jacques Carat

CAPTAIN SIMARD [CONCERT]

Vendredi 9 février
de 19h30 à 22h
La Porterie

TOURNOI FUTSAL U12

Samedi 10 février de 9h à 18h
Gymnase Jesse Owens

CHAMPIONNAT RÉGIONAL D'HALTÉROPHILIE

Samedi 10 février
de 9h à 21h
Salle d'haltérophilie Pierre Collignon

RÉCITAL DE PIANO AVEC NICOLAS STAVY

Samedi 10 février à 20h
Théâtre Jacques Carat

TAXINOMIE DE LAURA SÁNCHEZ FILOMENO [EXPOSITION]

Du lundi 12 février
au vendredi 19 avril
Vernissage le jeudi 7 mars à 19h
L'Orangerie

AFTER SCHOOL [CONCERT]

Vendredi 16 février
de 19h30 à 22h
La Porterie

BLIND TEST POP CULTURE

Samedi 24 février à 15h
Bibliothèque centrale

ROCK 100 [CONCERT]

Dimanche 25 février
de 12h à 19h
Salle du marché

ANDROMAQUE [THÉÂTRE]

Mercredi 28 février à 20h
Théâtre Jacques Carat

Plus d'infos : ville-cachan.fr